Elections législatives du 23 juin 1968 — 1ère Circonscription de Paris

(1er et 4e Arrondissements)

UNION POUR LA DÉFENSE DE LA RÉPUBLIQUE



PIERRE-CHARLES KRIEG

Député sortant, Avocat à la Cour,
Directeur politique adjoint de « La Nation ».

Madame, Monsieur,

Me présentant à vos suffrages voici un peu plus d'un an, pour le renouvellement du mandat que vous m'aviez confié en 1962, je vous rappelais que l'équilibre acquis par nos institutions pouvait être remis en cause rapidement ;

Qu'il importait donc que le corps électoral se prononce clairement et confirme une large majorité. Ainsi seulement l'action entreprise pourrait être continuée et les réformes indispensables menées à bien.

Si les électeurs de nos deux arrondissements renouvelèrent leurs votes précédents, il n'en fut pas de même en bien des circonstances et la majorité de la Ve République se trouva ramenée à une ou deux voix, sujette en conséquence à des fluctuations inattendues.

Il devait automatiquement s'en suivre la situation que nous venons de connaître :

Au Parlement, l'opposition pensa que le moment était venu pour elle de harceler le Gouvernement par des motions de censure à répétition, espérant en provoquer la chute à l'occasion du revirement politique de quelques députés indécis.

Dans la rue, l'anarchie s'installa avec le but plus ou moins avoué de renverser les autorités légitimes du pays, Président de la République élu au suffrage universel, Gouvernement, Parlement.

Une infime minorité d'agitateurs, souvent étrangers, tenta par la violence d'imposer sa volonté à l'immense majorité des Français qui, heureusement, surent à l'appel du Général de GAULLE réagir énergiquement et montrer qu'ils n'étaient nullement prêts à se soumettre à la dictature du drapeau rouge ou du drapeau noir.

ÉGALITÉ — **RENOUVEAU** — **PROGRÈS**



Mais nous n'avions pu éviter les jours et les nuits d'émeutes, les incendies, les pillages, les blessés, les morts...

Aujourd'hui la question est posée : voulons-nous nous abandonner à cette dictature toujours menaçante ? ou voulons-nous œuvrer, largement unis, pour l'EGALITE de tous, le RENOUVEAU de notre pays au travers de la PARTICIPATION et par là-même son PROGRES.

C'est à cette tâche que vous convient tous les candidats qui, venus d'horizons politiques divers (U. D. Vᵉ - Républicains Indépendants - P. D. M. - non inscrits) se présentent à vos suffrages sous l'appellation commune de l' « *UNION POUR LA DEFENSE DE LA REPUBLIQUE* ».

Membre du Groupe U. D. Vᵉ, sous les précédentes législatures et investi par l'Union pour la Défense de la République, je vous invite à vous joindre à moi pour que nous continuions l'œuvre entreprise il y a dix ans et qu'il faut maintenant poursuivre.

Pour cela, il faudra réaliser un regroupement aussi large que possible en effaçant de façon définitive les traces de ce qui a pu un moment de notre Histoire nous séparer et avant toute chose les séquelles du drame algérien.

Il est indispensable qu'aux réalisations des dix dernières années viennent maintenant s'ajouter les résultats d'une participation offerte depuis longtemps mais dont beaucoup, dans les milieux syndicalistes comme dans les milieux universitaires ne voulaient pas.

Les événements des semaines passées ont montré à chacun de nous combien étaient vaines nos querelles intérieures devant les dangers qui nous menacent.

Qui pourra nier que seule l'union de toutes les bonnes volontés sur des bases élargies est à même de nous éviter la catastrophe que nous venons de frôler ? Et que seule la continuité dans l'effort permettra, sur le plan national comme sur le plan local, les réalisations qui nous sont indispensables.

Pour cela il faut que la majorité sorte renforcée de la consultation électorale et que, dès le premier tour de scrutin, vous assuriez massivement le succès des candidats d'UNION POUR LA DEFENSE DE LA RÉPUBLIQUE.

Toutes et tous votez pour Pierre-Charles KRIEG



SUPPLEANT :

Robert VOLLET

Cadre administratif